

Le Télégramme

Complémentaire santé. Deux réunions 17 septembre 2015 commentaires Le vendredi 18, à 18 h, et le lundi 28 septembre, à 15 h, à la salle Kervel, Maud Penpenic, adjointe et responsable du CCAS (Centre communal d'action sociale), et Nathalie Bellec, assistante, recevront les habitants de Saint-Nolff intéressés par la nouvelle mutuelle collective (Le Télégramme du 9 septembre). L'équipe municipale a fait le choix, via l'association Actiom, de proposer à un public très large de retraités, sans emploi, auto-entrepreneur, artisan-commerçant, profession libérale, une offre collective, négociée au meilleur tarif. Cette mutuelle bénéficie d'une tarification simple et économique grâce à la mutualisation des risques et des garanties (contrats collectifs à adhésions facultatives), avec un libre choix de la formule et trois niveaux de garanties, compatible loi Madelin. Cette mutuelle est donc ouverte à tous ceux qui ne peuvent bénéficier des mutuelles de groupes, instaurées au bénéfice des salariés.

© Le Télégramme - Plus d'information sur <http://www.letelegramme.fr/morbihan/saint-nolff/complementaire-sante-deux-reunions-17-09-2015-10777431.php>